



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Signé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Jean-Baptiste DJEBARRI

Ministre délégué chargé des transports

Hôtel de Roquelaure

246 Boulevard Saint Germain

75007 PARIS

Réf : FB/MT 319 - 07 - 2020

Aubenas, le 16 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Jean-Baptiste,

Depuis le début de la crise sanitaire nous avons pu constater à quel point certains secteurs d'activité, souvent oubliés, ont eu un rôle majeur en prenant tous les risques et sans compensation.

En ce sens, je souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur les professionnels de la route, en l'occurrence les chauffeurs routiers.

Au plus haut niveau de la crise, en plein confinement, ils ont assuré la circulation des marchandises pour permettre à l'ensemble des Français de se nourrir et aux entreprises qui le pouvaient de pouvoirs acheminer marchandises et produits finis.

Pour celles et ceux qui partent plusieurs jours, nous avons pu voir à quel point il leur a été difficile de trouver des endroits pour manger, dormir, se laver, laissés sur la route sans aucun soutien, sans aucun confort.

Après des semaines particulièrement éprouvantes de confinement il est aujourd'hui nécessaire, au regard de ce triste constat, de s'interroger sur les conditions de vie des routiers.

Il y a ceux qui utilisent l'autoroute et trouvent des aires plutôt adaptées à leur accueil, mais il y aussi tous ceux qui utilisent le réseau secondaire. Et force est de constater la faiblesse des installations.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr

Nous devons retenir les enseignements de cette mise en lumière de conditions de travail inacceptables, il est à mon sens important qu'une réflexion globale soit conduite pour prendre en compte les besoins de la profession que ce soit en terme d'accès aux soins, à l'hygiène la plus élémentaire, aux produits de première nécessité et à un stationnement sécurisé.

Afin d'assurer un minimum d'humanité à ces femmes et à ces hommes aux conditions de travail parfois très difficiles, les axes secondaires devaient pouvoir proposer un réseau d'installations adaptées et signalées.

C'est en ce sens que je souhaite aujourd'hui attirer votre plus grande attention.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Ben à toi

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

